



# RHÔNE

LE DÉPARTEMENT



## Le Temps de grandir

Le journal des assistants maternels et familiaux

Numéro 17 - Juin 2010

### Éditorial

**Le site [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr) facilite les échanges autour de l'accueil des jeunes enfants**  
Page 1

**Pratiques professionnelles Pour la qualité de l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles**  
Page 2

### Infos

**Congés annuels des assistants familiaux**  
Page 2

**La rougeole : vaccin indispensable !**  
Page 3

### Actualités

**Assistants familiaux : recrutement et spécialisation**  
Page 2

**Du nouveau pour les assistantes maternelles et les parents sur [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)**  
Page 3

### Santé

**Fenêtres ouvertes : attention danger !**  
Page 3

**Rencontre avec... Denis Bobey...**  
Page 4

**Infos Loisirs**  
Page 4

### Éditorial

## Le site [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr) facilite les échanges autour de l'accueil des jeunes enfants

Pour faciliter la mise en relation entre les assistantes maternelles et les parents, et offrir aux assistantes et assistants maternels des outils d'informations professionnels, le Département crée un nouveau service sur son site [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr). Toutes et tous ont été informés par courrier.

Je profite de l'occasion pour remercier les 4900 assistantes maternelles qui se sont d'ores et déjà inscrites sur le site et pour encourager à les rejoindre, celles et ceux qui n'ont pas encore eu le temps de le faire.

Ce nouveau service permettra aux parents de trouver en quelques "clics" la liste des assistantes maternelles situées à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail, et d'accéder ainsi à leur offre d'accueil.

Cet espace dédié va également offrir aux assistantes maternelles, et futures professionnelles, toutes les informations et documents ressources sur ce métier afin de développer leur professionnalisation.

Cela est un moyen de faciliter la relation avec les parents employeurs, d'optimiser les plannings d'accueil et d'aider les parents à trouver des solutions de garde adaptées.

Ce service du Département renforce le lien tissé par les professionnels de l'accueil du jeune enfant, des Maisons du Rhône, dans leurs missions de conseil et d'accompagnement des familles.

Avant de profiter d'un repos estival bien mérité, je souhaite que ce nouveau service vous permette de préparer la rentrée dans les meilleures conditions : n'hésitez pas à le consulter et à l'utiliser !

Dominique NACHURY  
Vice-présidente du Conseil général du Rhône  
Chargée de la famille, de l'enfance et de la jeunesse

[www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)

# Pratiques Professionnelles

## Pour la qualité de l'accueil

des jeunes enfants et de leurs familles

**Les travaux de la Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants (CDAJE) contribuent à optimiser la qualité de l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles**

Confier et accueillir un enfant se prépare. Un échange entre parents et professionnels s'avère indispensable pour définir les compétences, les responsabilités et les attentes de chacun.



### Accueil de qualité : un droit reconnu légalement pour les enfants

Cet accueil s'inscrit dans différents textes de référence, comme la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée en 1989 par l'Assemblée des Nations Unies.

Les textes législatifs et réglementaires du dispositif d'accueil des jeunes enfants le reconnaissent aussi.

### L'enfant est au cœur du projet éducatif

Le projet éducatif s'appuie sur des connaissances, des savoir-être et des savoir-faire ; il assure ainsi aux familles la garantie d'un accueil de qualité pour leurs enfants.

La qualité de l'accueil se traduit par une vision globale de l'éducation, une représentation de l'enfant et de son développement à partir desquels sont envisagées la pratique et les actions des professionnels au quotidien : écoute de l'enfant, respect de ses rythmes individuels (sommeil, alimentation, développement psychomoteur), aménagement d'espaces d'éveil (matériel et activités) adaptés à son âge, bien-être et sécurité affective. Le premier temps d'accueil est fondateur et, chaque jour, à l'arrivée et au départ de l'enfant, ces moments privilégiés permettent de construire et d'entretenir la confiance.

### Essentielle : la co-éducation par les parents et les professionnels

La collaboration parents et professionnels implique une disponibilité et du temps de chacun, un réel projet et une organisation. Il est nécessaire de reconnaître les pratiques éducatives familiales afin de laisser une place à chacun et de permettre l'accompagnement et la valorisation de la fonction parentale.

La qualité de l'accueil passe ainsi par la construction identitaire de chaque enfant dans le respect de tous les aspects de sa personnalité et de sa culture et au-delà, s'inscrit dans une dimension de prévention.

# Actualités

## Assistants familiaux :

recrutement et spécialisation

**Le Département du Rhône a besoin de recruter de nouveaux assistants familiaux pour accueillir les enfants de 0 à 18 ans. Depuis plusieurs années, des assistants familiaux expérimentés se sont spécialisés dans l'accueil d'urgence ou dans l'accueil familial thérapeutique. D'autres familles d'accueil spécialisées sont attendues !**

### Des besoins toujours aussi importants pour les petits et les ados

Le Département lance un appel aux assistants familiaux intéressés par ce type de spécialisation pour des enfants de 0 à 12 ans ou des adolescents de 12 à 18 ans.

### Pour un accueil familial thérapeutique

Certains adolescents confiés à l'aide sociale à l'enfance présentent de graves troubles du comportement, ainsi qu'une grande souffrance psychique.

Les assistants familiaux spécialisés bénéficient, en plus du soutien de la MDR, de l'aide clinique du Centre hospitalier du Vinatier.

Le Département a besoin de nouvelles recrues. Si vous êtes intéressés, merci de contacter le responsable enfance de la MDR dont vous dépendez.

INFOS

## Congés annuels des assistants familiaux

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, un nouveau règlement des congés s'applique à l'ensemble des assistants familiaux employés par le Département du

Rhône. Il précise le droit à congés des assistants familiaux et les modalités de prise des congés. Il explique, également, le fonctionnement de l'indemnité représentative des congés payés et le principe des autorisations exceptionnelles d'absence.

Clarifiant l'ensemble des règles applicables aux congés, ce document a été envoyé à l'adresse mail professionnelle de tous les assistants familiaux. Il est également consultable sur l'intranet, rubrique Vie professionnelle - temps de travail, ou dans les Maisons du Rhône.

# Du nouveau

pour les assistantes maternelles  
et les parents sur [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)

**Le Département du Rhône offre la possibilité aux 14 600 assistantes maternelles de proposer leurs services, via son site internet, aux parents en recherche de places d'accueil pour leurs enfants.**

## Plus de 4900 assistantes maternelles ont déjà répondu présentes !

Au mois d'avril, vous avez reçu un courrier d'inscription à ce nouveau service. Si vous n'êtes pas encore inscrite, rien de plus facile ! Suivez les indications du courrier, et répondez avant le 30 juin 2010. Et si vous l'avez perdu, ou pas reçu, rendez-vous dans votre Maison du Rhône ou laissez un message à l'adresse suivante : [dacef@rhone.fr](mailto:dacef@rhone.fr).

## Un moyen efficace de vous faire connaître...

Le 1<sup>er</sup> objectif de ce service, "Je trouve une assistante maternelle", consiste à mettre en ligne la liste des assistantes maternelles en activité sur le Rhône. Ainsi, les parents souhaitant des places de garde pour leurs enfants voient leur recherche fortement simplifiée.

En se connectant au site, ils ont accès aux informations que vous désirez leur transmettre. En plus de vos nom, prénom, adresse, téléphone et courriel, vous pouvez leur indiquer vos horaires et habitudes de travail, votre ancienneté dans la profession, les activités effectuées... À vous de choisir !

## La valorisation de votre métier

Le site propose également un espace dédié à votre profession, "Je suis assistante maternelle", avec mise en ligne d'informations législatives et réglementaires, d'actualités, de votre journal "Le Temps de Grandir"... Un autre espace, "Je deviens assistante

maternelle", permettra aux personnes désirant s'engager dans le métier d'assistant maternel de trouver toute l'information nécessaire.

## Maîtriser les données que vous mettez en ligne...

La publication de données nominatives sur internet est régie par la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978. Votre accord écrit et préalable s'avère indispensable pour éditer les données vous concernant. Prochainement, vous pourrez mettre à jour vous-même toutes vos informations en vous connectant sur le site, à l'aide de votre numéro d'agrément et de votre mot de passe, indiqués sur le courrier qui vous a été adressé.

Bien évidemment, nous vous tiendrons informés de cette évolution !



Cette recrudescence est principalement due à une couverture vaccinale insuffisante. Alors, n'hésitez pas à faire vérifier votre carnet de santé ou de vaccination par un professionnel. Et si besoin, faites réaliser une injection de "rattrapage" pour les enfants, ados et jeunes adultes.

## La rougeole : vaccin indispensable !

Considérée à tort comme une maladie infantile bénigne, la rougeole est revenue en force en 2008 sous forme d'épidémie, qui continue de s'intensifier.

# Santé

## Fenêtres ouvertes :

attention danger !

**Chaque année, plus d'une centaine d'enfants est victime d'un accident de défenestration, avec un pic en période estivale.**



## Les chutes : plus de la moitié des accidents domestiques

60% des victimes ont moins de 6 ans et les garçons s'avèrent 2 fois plus touchés que les filles. 8 fois sur 10, l'enfant est seul dans la pièce, alors qu'un adulte est présent au domicile. Près de 15% des enfants victimes de défenestration décèdent, et 20% conservent de graves séquelles neurologiques ou orthopédiques.

## Des mesures de sécurité à respecter à chaque instant !

Parce que le jeune enfant part à la découverte de son environnement, sans être capable d'évaluer le danger, la commission de sécurité des consommateurs (CSC) préconise de :

- Ne jamais laisser seul un enfant dans une pièce avec une fenêtre ouverte.
- Ne jamais laisser sur un balcon des objets pouvant l'attirer.
- Ne pas installer de meuble ou de radiateur sous les fenêtres.
- Éloigner des fenêtres tout objet pouvant servir de marche pied.
- Vérifier l'efficacité des systèmes de fermeture.
- Sécuriser les fenêtres avec des verrous, bloque-fenêtres...

**Le principe N°1 est de toute façon de ne jamais laisser les enfants sans surveillance.**

# Rencontre avec... Denis Bobey...

Bientôt l'été et la fin des cours ! Et comme tous les enfants ne partent pas en vacance en juillet, Denis Bobey leur propose de participer à toutes sortes d'activités. Directeur de la Maison de quartier des Essarts, à Bron, il fait le point sur un programme d'animations très chargé...

## Le Temps de Grandir : Quelles sont les fonctions d'une Maison de quartier ?

**Denis Bobey :** "En fait, nous remplissons deux missions. La première consiste à apporter de l'animation dans le quartier par l'organisation d'activités diverses, que l'on trouve dans un centre social et une MJC. Et si la seconde me prend beaucoup moins de temps, elle n'en reste pas moins importante, car elle a pour objectif d'améliorer l'aménagement du quartier."

## L.T.D.G : À quelles activités les enfants pourront-ils prendre part cet été ?

**Denis Bobey :** "Comme chaque année, nous proposons une multitude d'activités conçues pour différentes catégories d'âge. Les 0-3 ans bénéficieront du multi-accueil traditionnel, auquel nous ajouterons des sorties en plein air et des pique-niques. Les 3-6 ans profiteront d'un centre de loisirs avec des journées autour de l'eau, des sorties dans les parcs de l'agglomération, du bricolage... Comme tous les ans, nous mettrons en place de grands jeux et des semaines à thème. Les 6-12 ans iront souvent au parc des Essarts, situé juste en face de notre Maison de quartier. Là, les espaces verts leur offriront d'innombrables possibilités de jeux et de sports. Ils assisteront aussi à des spectacles, passeront des journées à la piscine ou participeront à des activités de pleine nature. Enfin, le dernier groupe des 13-17 ans, majoritairement composé de

garçons, fera surtout du sport, en extérieur si le temps le permet."

## L.T.D.G : Avez-vous prévu des activités particulières ?

**Denis Bobey :** "Depuis plusieurs années déjà, nous participons à la Biennale de la Danse. Dans ce cadre, nous organiserons 2 ou 3 stages de hip-hop pour danseurs confirmés ou débutants, ainsi qu'un stage de breakdance. Ces stages se dérouleront sur 2 ou 3 jours."

## L.T.D.G : La Maison de quartier des Essarts est-elle ouverte à tous les enfants au cours du mois de juillet ?

**Denis Bobey :** "Absolument. Nous accueillons tous les enfants le souhaitant de 0 à 17 ans, dans la limite des places disponibles. Nous acceptons 24 enfants par catégorie d'âge, soit 96 au total."

## L.T.D.G : Un enfant placé chez un assistant maternel ou familial peut-il être inscrit à la Maison de quartier des Essarts pour cet été ?

**Denis Bobey :** "Bien évidemment, nous recevons tous les enfants. Toutefois, l'assistant maternel ou familial ne peut pas inscrire lui-même l'enfant, ce sont ses parents qui doivent le faire. C'est la seule condition requise."

# Infos Loisirs

## L'atelier du sculpteur : pour les 8-10 ans

Un atelier pour initier les enfants à la sculpture et au modelage.

**Les 15 juillet, 5, 12 et 19 août à 14h30**

**Durée 2h30 - Tarif : 3 € par enfant**

**Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière  
17, rue Cléberg - Lyon 5°**

**www.musees-gallo-romains.com**

**Renseignements et réservation au 04 72 38 81 91**



Département du Rhône

## De la graine au légume

Pendant tout l'été,  
ateliers les

mercredis : à 16h

pour les 4-6 ans

et à 14h30 pour

les 7-12 ans

Sur réservation

Tarif : 1,5 €

par enfant

Parc départemental

de Lacroix-Laval

Route de Sain-Bel

69280 Marcy-l'Étoile

Renseignements et réservations au 04 78 87

65 65 ou sur [lacroix-laval.animation@rhone.fr](mailto:lacroix-laval.animation@rhone.fr)



Département du Rhône - Coxinélis

## Rhône Vacances 2010

Comme chaque été, le Département du Rhône propose aux jeunes de moins de 18 ans de pratiquer gratuitement, ou à des coûts modestes, leurs loisirs préférés et d'en découvrir de nouveaux (tir à l'arc, escalad'arbres, escrime, course d'orientation, échecs...).

**Renseignements au n°vert 0 800 869 869,  
appel gratuit depuis un fixe.**



Département du Rhône

Le Temps  
de grandir



Une publication du Département du Rhône - Direction de la Communication  
29-31, cours de la Liberté - 69 483 Lyon cedex 03  
Tél 04 72 61 78 39 - Fax 04 72 61 78 22

Directeur de la publication : Pierre Jamet

Rédacteurs en chef : Catherine Moreau, Isabelle Dorliat

Coordination : Françoise Dubouchet, Valérie Januel

Création, maquette et réalisation : Coxinélis

Crédit photographique : Coxinélis, Département du Rhône

Comité de rédaction : Lucile Chevalier, Isabelle Dorliat, Françoise Dubouchet, Patricia Dupoirier (ADAMAR), Catherine Grospeillet, Ariane Debaye, Marie-Hélène Gauthier, Céline Gormand, Valérie Januel, Hervé Laufer, Christiane Laurent (AFAR), Véronique Ronzière, Jean-Noël Pastre (ARGEPEG).

ISSN : 1775-8963

[www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)